

Platinum BIG Tech – ISIN Part G : FR0013331600

Ce FCP est géré par Platinum Gestion
OPCVM de droit français

• Objectifs et Politique d'investissement

L'OPCVM est un fonds actions. Il cherchera à surperformer l'indice de référence STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant sur 3 secteurs technologiques. Compte tenu du poids relatif de chacun de ces secteurs, les investissements du fonds ne seront pas équipondérés entre chacun de ces secteurs. La répartition fluctuera en fonction des opportunités et chaque secteur sera représenté en permanence.

La sélection de titres sera faite essentiellement au moyen de l'analyse financière et stratégique. L'analyse stratégique intégrera une estimation du caractère disruptif de la technologie, la taille et le potentiel de son marché. Le fonds sera amené à investir sur des grandes, moyennes et petites capitalisations.

Pour les technologies de l'information seront visés prioritairement les thèmes de la consommation en ligne, de la mobilité, de la conduite autonome, de l'intelligence artificielle/robotique, de l'internet des objets et de la cybersécurité.

Pour la biotechnologie le gérant investira en priorité dans les sociétés leader dans l'immuno-oncologie, la vectorisation, le « gene editing » et le « gene therapy », secteurs en forte croissance en ce moment et qui restent à l'aube de leurs développements. Le gérant suivra aussi les nouveaux traitements des plus lourdes pathologies comme le diabète, la NASH, l'hypertension,...

Pour la green tech, le fonds s'intéressera notamment aux énergies nouvelles et renouvelables, à la voiture électrique, aux solutions d'économies d'énergie.

Au sein des trois secteurs, le gérant ne s'impose aucune contrainte. Les exemples cités ci-dessus ne représentent que les priorités définies et l'investissement pourra s'en écarter.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 120% de l'actif net sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur le marché des actions des pays de l'Union Européenne.
- 25% maximum sur les marchés en dehors de l'Union Européenne.
- de 0 à 20% de l'actif net en actions de petites capitalisations (c'est-à-dire dont la capitalisation boursière est inférieure à 100 M€).

Jusqu'à 40% de l'actif net en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse des agences de notation ou non noté dont :

- de 0% à 10% de l'actif net en instruments de taux spéculatifs ou non noté (ou jugée équivalente par Platinum Gestion).

En tout état de cause, Platinum Gestion n'a pas recours systématiquement aux notations des agences de notation et effectue sa propre analyse crédit.

Le Fonds est éligible au PEA. A cet effet, le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% au moins, en actions et autres titres assimilés éligibles au PEA. Toutefois, tout en restant dans son cadre réglementaire, le fonds pourra investir en dehors de sa zone géographique : Suisse, USA, Chine, Japon.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le FCP pourra intervenir à hauteur de 40% de l'actif net sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français ou des pays de l'Union Européenne afin de permettre une surexposition du fonds au risque actions pouvant atteindre +120%.

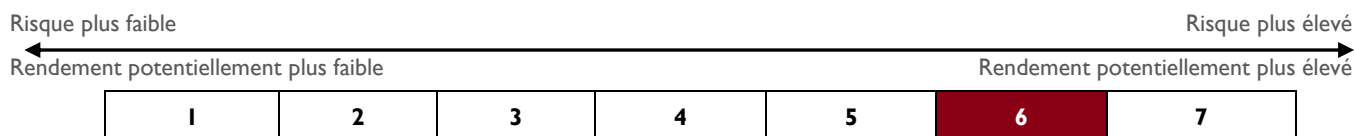
Le fonds intervient sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec des sous-jacents de nature action, taux ou devises. Les instruments utilisés sont des warrants, des bons de souscription ainsi que tous les supports de nature obligataire.

Le fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse en France. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 14h00 (heure de Paris) auprès de notre centralisateur CIC sont exécutées à cours inconnus sur la base de la valeur liquidative de ce jour. Il est possible d'effectuer des souscriptions et des rachats de fractions de parts (millièmes).

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

• Profil de risque et de rendement



L'indicateur synthétique de risque est basé sur les résultats passés en matière de volatilité. **Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique** en raison de son exposition principalement aux marchés actions et de taux et qui peuvent connaître des fluctuations importantes. Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas liées aux marchés boursiers. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ». L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur :

Un risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : le recours à des instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

• Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,0% TTC	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,0%	
Frais de fonctionnement et de gestion		
Frais courants	2,92 % TTC	Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
Commissions de surperformance*	15,0% TTC	La partie variable des frais de gestion correspond à 15 % au-delà d'une performance annuelle du FCP supérieure à l'indice STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis. 0.01% prélevé sur l'exercice.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.platinum-gestion.com

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

*Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de la VL avant frais de gestion variable serait supérieure à celle de l'indice STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis en cours de clôture.

• Performances passées

Sans objet avant la première année civile complète d'activité

La part G a été créée le 23 mai 2018.

Devise de référence : Euro

Les performances ne seront affichées qu'à l'issue de la première année civile complète, soit à partir de Juin 2019.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance sera calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie

• Informations pratiques : Lieux et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus, rapports annuels, semestriels et valeur liquidative)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

PLATINIUM GESTION est une société de gestion de droit français agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Le dépositaire de l'OPCVM est la société CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence, 75009 Paris.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PLATINIUM GESTION ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM PLATINIUM BIG Tech sur le site internet <http://www.platinum-gestion.com> ou d'en faire la demande auprès de :

PLATINIUM GESTION : 203 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS / 24 bis rue Victor Hugo 80000 AMIENS

Tél : +33 1 82 83 81 40 ou +33 3 22 22 35 35 Fax : +33 1 42 68 03 30 ou +33 3 22 22 35 36

Mail : contact@platinum-gestion.fr

PLATINIUM GESTION a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la directive UCITS V. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette politique sur le site internet de la société : <http://www.platinum-gestion.com>

L'ensemble de ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/04/2019